

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de FLORESSAS
46700 FLORESSAS - LOT

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 Février 2010**

ORDRE DU JOUR :

Délibération pour l'inscription du château et de l'église à l'inventaire des Bâtiments de France
Délibération d'approbation de la carte communale
Délibération pour la convention avec l'office de tourisme
Préparation du budget 2010 pour les dépenses d'investissement
Question diverses

Le 18 Février 2010, à 20 h 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FROMENT Nicolas, Maire.

Etaient présents : Mr Claude PUIBASSET, Mme Marie-Claude LIGER, Mr Dominique DONY, Mr Didier CRUZOL, Mr Gérard GARCIA, Mme Muriel BOUTHEMY, Mr Noël ROUX.

Excusé : Monsieur Christian ESCANDE, Mme Ginette EUDIER, Mr Alain DUTRANOIS
Mme Ginette EUDIER a donné procuration à Mr Nicolas FROMENT

Date de convocation: 10 Février 2010

Date d'affichage : 10 Février 2010

Secrétaire de séance : Mme Muriel BOUTHEMY

Délibération pour l'inscription du château et de l'église à l'inventaire des Bâtiments de France

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que, suite à une réunion en Mairie de Floressas, avec Monsieur Pierre Sicard Architecte des Bâtiments de France dans le cadre du projet de rénovation du cœur de village incluant la réfection de l'église et du château,, il a été conseillé de demander l'inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques, des propriétés suivantes :

- Le Château de Floressas, propriété de la Commune de Floressas,
- L'église de Floressas, également propriété de la commune de Floressas,

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que l'ensemble du cœur de village, y incluant ces deux bâtiments, fait actuellement l'objet d'une étude de mise en valeur et de rénovation, et que ce classement pourrait permettre d'obtenir des subventions plus importantes de la part de nos partenaires publics dans le cadre de leur rénovation, **mais surtout** de définitivement protéger ces propriétés, situées toutes deux au cœur même du village de Floressas, dans un paysage naturel déjà grandement apprécié, et de leur rendre la place qu'elles méritent ré du point de vue historique.

Il a ajouté que cette demande pouvait être formulée dans le contexte d'un cahier des charges afin de négocier au mieux les modalités de cette inscription sans sortir du cadre réglementaire.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques des propriétés ci-dessus désignées, à engager les démarches nécessaires à ces inscriptions à l'inventaire des Monuments historiques et à signer toutes pièces utiles à cet effet.

Délibération d'approbation de la carte communale

Suite à l'enquête publique effectuée du 5 Janvier au 9 Février 2010 préalable à l'approbation de la carte communale, Monsieur MEUNIER Commissaire enquêteur, ayant pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier, établira le rapport d'enquête qu'il transmettra à Monsieur le Maire.

La délibération d'approbation de la carte communale ne pourra donc être prise qu'après la réception du rapport définitif de Mr MEUNIER Commissaire enquêteur, lors d'une prochaine réunion.

Délibération pour la convention avec l'office de tourisme

Une délibération de principe ayant été prise lors de la précédente réunion, et les données chiffrées du budget prévisionnel de fonctionnement incluses dans la convention municipale d'objectifs avec l'office de tourisme ainsi que les charges de personnel et les horaires d'ouverture n'étant pas encore connus, cette délibération définitive ne peut être prise à ce jour.

Préparation du budget 2010 pour les dépenses d'investissement

Une présentation du résultat comptable de l'année 2009 de la commune faisant ressortir un résultat d'exercice positif, une première ébauche des programmes d'investissement pour l'année 2010 a été abordé par l'assemblée.

Ont été mis en évidence ;

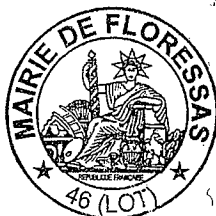
- la suite de l'étude de projet du cœur de village, afin de connaître les possibilités concrètes de rénovation en particulier de l'étage du château à laquelle s'ajoutera une étude de marché auprès de possibles prestataires d'évènements intéressés par le lieu,
- le maintien du programme de fermeture du préau qui n'a pu être mis en œuvre en 2009,
- une réhabilitation du local situé sous l'escalier de la terrasse de la tour sud pour le comité des fêtes,
- quelques travaux supplémentaires de réfection intérieur (placards)
- quelques travaux de voirie
- et, Mr EMTER ayant proposé la création d'un parcours « vita », la recherche d'un lieu public possible pour ce type d'installation est envisagé, ainsi qu'une participation financière de la commune à cette installation.

Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'a été abordée lors de ce conseil municipal

Vu par nous, Nicolas FROMENT, Maire de la commune de FLORESSAS

Pour être affiché à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Fait en Mairie à FLORESSAS,
Le 26 février 2010.